

Les aéroports

Il ne faut donc pas créer de confusion qui pourrait nuire à la sécurité aérienne. En donnant à un aéroport à dense circulation un nom autre que celui de l'endroit où il se trouve, nous augmenterions le nombre de communications nécessaires entre les pilotes et les contrôleurs. Cela, bien sûr, accroît la possibilité de confusion, surtout lorsque des noms compliqués sont raccourcis ou abrégés après un certain temps. Bref, monsieur le Président, il est plus prudent d'inclure le nom de l'emplacement réel dans le nom de l'aéroport.

Enfin, et au risque de me répéter, je suis certaine, que mon collègue de Hull a de bonnes intentions lorsqu'il nous soumet ce projet de loi. Il ne fait aucun doute qu'il essaie, comme tout bon député le ferait, d'obtenir une identification appropriée pour sa circonscription. Ou peut-être même essaie-t-il de cette façon d'appuyer les efforts de notre parti pour maintenir et fortifier l'unité nationale. En fait, l'honorable député a si souvent proposé de changer le nom de l'aéroport qu'il est raisonnable de croire qu'il est peut-être le premier membre de notre parti à se préoccuper autant de l'unité nationale!

Je crois sincèrement que ce devrait être la position du gouvernement de retarder l'adoption de cette proposition jusqu'à ce que les études et les consultations nécessaires soient complétées. Et si ces études et consultations appuient la proposition du député de Hull, je serai des plus heureuse de me joindre à lui pour voter en faveur de sa proposition, qu'il présentera à nouveau j'en suis sûr devant cette assemblée.

Rien ne m'aurait fait plus plaisir que d'accorder cet appui au député de Hull dès aujourd'hui, mais comme je l'ai souligné au début de mon intervention, je ne dois pas laisser mon émotivité l'emporter sur ma logique et permettre ainsi un changement qui, souhaitable sur certains points, n'en est pas moins risqué sur d'autres. Que l'on me comprenne bien: si on peut me prouver noir sur blanc que le changement proposé est souhaitable et qu'il bénéficiera à la région, à l'aéroport et à la nation, je l'accepterai volontiers. Ce n'est malheureusement pas encore la situation, et j'espère que le député de Hull et tous ceux qui l'appuient sauront comprendre ma position.

● (1730)

[Traduction]

M. Ellis: Monsieur le Président, est-ce que la secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M^{me} Côté) accepterait de nous donner un petit renseignement? J'ai beau avoir prêté une oreille attentive à son discours, et je ne sais pas si c'est à cause de l'interprétation, ou du fait que l'honorable représentante a été interrompue brièvement, mais une partie de ce discours m'a échappé. Accepterait-elle de me fournir ce renseignement?

Le président suppléant (M. Guilbault): Le Règlement ne permet pas que l'on interroge des députés à cette étape-ci. Cependant, si la Chambre donne son consentement unanime, la chose serait possible. Y a-t-il donc consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Ellis: Monsieur le Président, la secrétaire parlementaire a longuement parlé dans son discours du nouveau nom dont on se proposait de baptiser l'aéroport international de Toronto. Il

me semble qu'elle a commencé à nous parler des coûts de ce changement. Si elle a cité des chiffres, aurait-elle l'obligeance de me les rappeler? Si elle ne l'a pas fait, je poursuivrai mon discours.

[Français]

Mme Côté: Monsieur le Président, en réponse à la question, je n'ai pas donné de coûts, mais j'ai dit que le changement avait certainement entraîné des coûts qui étaient justifiables, étant donné l'importance historique de ce changement.

[Traduction]

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Monsieur le Président, avant d'en venir au projet de loi proprement dit, je voudrais faire valoir deux ou trois points. D'abord, je me suis demandé à un moment donné du débat, cet après-midi—et je serais encore curieux de le savoir—pourquoi nous débattons une deuxième fois de ce projet de loi, alors que d'autres projets de loi présentés par d'autres députés n'ont pas encore été débattus du tout. J'ai pris la peine de lire en entier le compte rendu du dernier débat de ce projet de loi, qui a eu lieu le 27 janvier dernier. J'ai été surpris de voir qu'on y renvoyait à la présentation du projet de loi, le 15 décembre 1983, ce qui m'amène à croire que c'est ici la troisième fois et non la seconde que l'on débat de ce projet de loi. Je sais que beaucoup de députés ont vu leur nom porté sur la liste des initiatives parlementaires et que leurs projets de loi n'ont pas encore été débattus.

Ensuite, je veux critiquer les observations faites par la secrétaire du ministre des Transports (M^{me} Côté). J'ai écouté assez attentivement ce qu'elle a dit. Je voudrais bien savoir pourquoi elle n'a pas appelé l'aéroport d'Ottawa l'aéroport d'Uplands comme on l'a appelé pendant de nombreuses années. Je connais beaucoup de gens qui l'appelle encore ainsi.

J'ai aussi un troisième point à faire valoir. Soit dit en toute déférence, monsieur le Président, je me souviens très bien qu'il y a quelques mois, vous avez fait des reproches à un jeune député de notre parti qui siégeait à la Chambre depuis très peu de temps, ayant été élu lors d'une élection partielle. Je me souviens que vous l'avez interrompu à trois reprises parce qu'il lisait son texte. J'ai constaté cependant que la secrétaire parlementaire a lu son discours d'un bout à l'autre. Elle a une plus grande expérience que notre collègue et devrait connaître les règles. Vous ne l'avez pas interrompue une seule fois. Je trouve cela plutôt étrange, monsieur le Président.

● (1740)

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. La présidence est prête à répondre aux deux questions soulevées par le député. La première découle de sa surprise de voir la Chambre examiner pour la deuxième fois le projet de loi C-207, inscrit au nom du député de Hull (M. Isabelle). Les services du greffier appellent les députés avant qu'un projet de loi ne soit proposé à la Chambre, pour leur demander s'ils sont prêts à prendre la parole. On me dit que le député de Hull était le seul à être prêt à intervenir.